



Independent observer  
of the Global Fund

## LES PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL

Les 16 et 17 novembre 2015, le Conseil du Fonds mondial a tenu sa 34ème réunion à Genève en Suisse. L'OFM était présent en tant qu'observateur. Les principales décisions prises dans cette réunion, dans l'ordre chronologique, sont les suivantes : (pour plus de précisions, cliquez [ici](#). Des documents de référence seront disponibles en temps et en heure sur la même page).

L'Examen Stratégique 2015. Le Conseil « a pris connaissance des résultats et des recommandations » de l'Examen Stratégique 2015 ordonné par le Groupe technique de référence en évaluation (TERG) ; a demandé au Secrétariat de fournir au Comité de la stratégie, des investissements et de l'impact une réponse à ces recommandations ; et a demandé au Secrétariat de prendre en compte ces recommandations dans la préparation de la stratégie 2017-2022. Plus de détails sont donnés dans un article consacré à cette question (voir décision 3).

Plan Stratégique. Le Conseil a approuvé un plan pour la Stratégie 2017-2022. Le Conseil approuvera la Stratégie lors de sa première réunion en 2016. Plus de détails sont donnés dans un article consacré à cette question (voir décision 4).

Les dépenses opérationnelles 2016 et le plan de travail de l'organisation. Le Conseil a approuvé un budget de dépenses opérationnelles de 305 millions de dollars pour le Secrétariat et le Bureau de l'Inspecteur général. Le Conseil a également approuvé le plan de travail de l'organisation et le texte explicatif du budget pour le Secrétariat (voir décision 5).

Reconstitution des ressources. Pour montrer sa forte implication dans la reconstitution des ressources 2017-2019, le Conseil a décidé d'explorer diverses options pour atteindre un bon résultat, y compris en

élargissant la base des donateurs. De plus, le Conseil a décidé qu'il chercherait un soutien de la part d'un ou plusieurs individus de haut niveau pour lancer un plaidoyer en faveur de cette reconstitution. (voir décision 6)

Une structure de gouvernance renforcée. Le Conseil a approuvé en principe les changements de structure pour le comité. Si ces changements sont confirmés, ils prendront effet à la fin de la première réunion du Conseil en 2016. (voir décision 7).

Stratégie pour répondre aux exigences du marché. Le Conseil a approuvé une nouvelle stratégie pour répondre à l'évolution du marché pour remplacer celle qui avait été adoptée en 2011. La stratégie inclut une section sur la préparation de la transition pour les pays qui n'ont plus droit au soutien du Fonds mondial. Elle affirme que le Fonds mondial supporte les efforts pour éliminer les obstacles à l'accès de médicaments abordables. Six nouvelles positions à temps plein seront incluses dans le budget opérationnel pour gérer la stratégie (voir décision 9).

[Read More](#)

---